

Vol. 46 N° 32 Hearst ON - Jeudi 18 novembre 2021 - 2,86 \$ + TPS

Martin Lanoix et Patrick Vaillancourt, nouveaux conseillers

Un repas pour célébrer la francophonie multiculturelle



Page 3

La Maison Arc-en-Ciel très présente pour les jeunes dans le besoin



Page 6

Les Jacks nous offrent une excellente saison avec deux autres victoires



Page 7



Page 19

Ford Edge SE 2021

Paielements aux deux semaines de

257,72\$

84 mois @ 1,49 %



ECRAN DE 12"



CAMÉRA DE VISION ARRIÈRE



Unité 21-423

L'Ontario : gel du plan de déconfinement

Par Jean-Philippe Giroux

L'Ontario a pris la décision de mettre sur pause la levée des limites de capacité dans certains milieux « à risque élevé » où une preuve vaccinale est requise après avoir observé une hausse des cas de la COVID-19. La prochaine étape du plan de réouverture devait débuter le 15 novembre.

Le plan initial du déconfinement à long terme proposait de lever les limites actuelles de capacité et de distanciation physique dans les boîtes de nuit, les clubs d'effeuillage et les autres établissements où l'on sert des aliments et des boissons pour danser. « Parce que l'Ontario connaît une augmentation de certains de ses indicateurs clés, et par prudence, nous suspendons la prochaine étape du plan de réouverture de l'Ontario et de gestion de la COVID-19 à long terme », a déclaré le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le Dr Kieran Moore.

Le Dr Moore a annoncé qu'il ne prévoit pas un resserrement des mesures sanitaires. Dans le cas d'éclosions majeures, la situation sera gérée région par région. Au cours des 28 prochains jours

suivant la déclaration, la province surveillera les données avant de procéder avec la prochaine étape de son plan de déconfinement.

Hausse de cas

Le 11 novembre, la province de l'Ontario a signalé 642 nouveaux cas de COVID-19, soit la hausse la plus élevée en une seule journée depuis le 9 octobre. Parmi les nouveaux cas, 62 % étaient associés à des individus qui ne sont pas entièrement vaccinés ou dont le statut vaccinal n'est pas connu, communique le ministère de la Santé.

Le Bureau de santé Porcupine (BSP) signale une augmentation de cas dans la région, avec 21 cas actifs en date du 16 novembre, dont 18 dans la région de Timmins.

La médecin-hygiéniste du Bureau de santé Porcupine, Dre Lianne Catton, affirme que son équipe demeure très « reconnaissante » du fait que la situation dans la région est relativement stable, comparativement à d'autres régions du Nord de l'Ontario qui sont plus touchées par la COVID-19, dont Sudbury et Algoma.

Taux de vaccination

Dans la circonscription sanitaire du BSP, 90,5 % des personnes de 12 ans et plus ont reçu leur première dose d'un vaccin contre la COVID-19 et 85,2 % étaient doublement vaccinés depuis le 16 novembre.

Parmi les personnes âgées de 12 à 17 ans du BSP, le taux de vaccination est de 83,2 % pour ceux qui ont reçu au moins une dose et de 76,2 % pour les doublement vaccinés.

La médecin-hygiéniste explique que les taux de vaccination chez les adolescents de la région sont inférieurs à ceux de la province et que le BSP « continue de travailler avec les écoles, les communautés, les parents, les familles et les jeunes » afin de

les informer et les sensibiliser à la vaccination.

À l'échelle de la province, 88,7 % des Ontariens de la même tranche d'âge sont partiellement vaccinés et 85,5 % ont reçu deux doses de vaccin.



Le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le Dr Kieran Moore. Photo : UOttawa

25 000 \$ pour le système de congélation à la patinoire

Par Jean-Philippe Giroux

Un bris au système responsable de la congélation de la surface glacée de la patinoire Claude-Giroux au centre récréatif Claude-Larose oblige une réparation le plus vite possible. On craint que le problème ne s'aggrave si rien n'est fait dans les plus brefs délais.

Le conseil municipal de la Ville de Hearst a passé une résolution autorisant la réparation du système de congélation du centre récréatif Claude-Larose par la compagnie CIMCO au coût de 25 000 \$ plus la taxe applicable. La dépense sera financée par les surplus budgétaires de la Ville. Une fuite d'eau salée a été observée récemment dans le système de congélation de la patinoire Claude-Giroux et pose un danger à long terme aux personnes qui utilisent la glace. La fuite produisait plus de 20 gallons par jour à la fin octobre. Il n'y a eu

aucune perte d'eau salée depuis le début du mois de novembre. Toutefois, le département des parcs et loisirs craint que la fuite puisse se reproduire à n'importe quel moment.

CIMCO propose d'infiltrer un produit dans le système pour en faire la réparation instantanée, ce qui est garanti contre une fuite de moins de 100 gallons par jour, pour une durée d'un an.

Il y avait également l'option de faire fondre la glace pendant au moins trois semaines afin d'effectuer les réparations, mais la décision aurait engendré des pertes financières d'environ 48 500 \$ en revenus mensuels pour la Ville.

De plus, faire fondre la patinoire aurait interrompu une partie des services durant une période indéterminée, notamment les joutes des Lumberjacks.

PPO : arrestation pour des biens volés

Par Jean-Philippe Giroux

Samedi, la Police provinciale a arrêté une personne de 28 ans de la Première Nation de Constance Lake après avoir reçu des informations concernant des biens volés qui étaient publiés en ligne à des fins de vente.

Grâce à l'enquête, la police a exécuté un mandat de perquisition sur la rue Nabakhabo, à Constance Lake, en collaboration avec le Nishnawbe-Aski Police Service.

Les agents ont saisi un bateau à moteur, de nombreuses armes à feu et des munitions.

Au total, la personne a écopé de sept chefs d'accusation. L'individu doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 13 janvier 2022 à Hearst.



**MEUNIER
CARRIER**
— LAWYERS —

151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

ACCIDENTS DE VOITURE - BLESSURES CORPORELLES
DÉCÈS INJUSTIFIÉS - RÉCLAMATION D'INVALIDITÉ
LITIGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES - LITIGES EN SUCCESSION
DROIT DU TRAVAIL - DROIT DE LA FAMILLE



David Carrier, B.A. (Hons), J.D. Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. Daly Canic, B.A., J.D.
dcarrier@mclawyers.ca jmeunier@mclawyers.ca daly@mclawyers.ca

Les élus de la Ville de Hearst nomment deux nouveaux conseillers

Par Jean-Philippe Giroux

Après avoir perdu deux conseillers en un mois, l'équipe de cinq conseillers et du maire de la Ville de Hearst s'est empressée de trouver des remplaçants. À l'issue d'une réunion extraordinaire tenue le mercredi 17 novembre, Martin Lanoix et Patrick Vaillancourt ont été nommés conseillers municipaux pour la Corporation de la Ville de Hearst.

Le conseil a eu la tâche de trouver deux nouveaux conseillers plutôt qu'un seul suite à la démission du conseiller municipal Conrad Morin lundi dernier.

Patrick Vaillancourt est content d'avoir été nommé et il est « prêt à relever le défi ». Il a toujours voulu être un conseiller et, lorsque l'occasion s'est présentée récemment, a décidé de déposer sa candidature.

Le nouveau conseiller travaille chez Lecours Lumber et il est

connu également pour être le président de l'équipe de hockey les Lumberjacks de la Ligue junior A du Nord de l'Ontario.

En tant que conseiller, il souhaite travailler sur les dossiers qu'il juge très importants, dont la pénurie de logements, de médecins et d'éducatrices de la petite enfance.

« Ce sont des sujets que les gens de Hearst tiennent à cœur, dit-il. Alors, ce sont des choses qu'il faut attaquer. »

De son côté, Martin Lanoix avait en tête de devenir conseiller depuis plusieurs années avant de finalement tenter sa chance.

« Je pense que le fait d'essayer un mandat d'un an, c'est la bonne occasion », commente M. Lanoix. Il amène avec lui son bagage de connaissances et d'expériences professionnelles afin d'aider la Ville à progresser, notamment dans le domaine des travaux

publics et de l'aviation.

Le nouveau politicien travaille chez Straightline Plumbing depuis la fin de l'année 2012 et est actuellement Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb de Hearst.

À la mi-octobre, l'ancien conseiller municipal Marc Ringuette avait annoncé son départ de Hearst et du même coup sa démission à titre de conseiller. Depuis lors, la Ville a entamé une recherche de candidats visant à remplir le siège à M. Ringuette, déclaré vacant le 26 octobre.

Par l'entremise du câble communautaire, des médias régionaux et de Facebook, une invitation a été lancée à la population afin de trouver des personnes qualifiées

et intéressées à siéger au conseil pour le reste du mandat, soit jusqu'à la prochaine élection municipale en novembre 2022.

Après discussion lors d'une séance à huis clos vers la fin de la réunion ordinaire du 16 novembre, les nouveaux conseillers ont été choisis.

Au départ, cinq personnes avaient soumis leur candidature pour remplacer les deux personnes ayant remis leur démission. Cependant, l'une d'entre elles s'est désistée quelques jours avant la réunion.

Le nouveau conseil compte maintenant six conseillers, soit une femme et cinq hommes, en plus du maire, Roger Sigouin.

Conrad Morin n'est plus conseiller

Par Jean-Philippe Giroux

C'est une fin hâtive pour un autre conseiller municipal. Le 10 novembre, Conrad Morin a remis sa démission en tant que conseiller municipal à la Ville de Hearst, en vigueur à compter du 15 novembre.

Dans sa lettre de démission, M. Morin explique qu'il quitte son poste pour « des raisons très personnelles ».

Le journal *Le Nord* a tenté de joindre M. Morin pour une entrevue. Il a refusé de commenter pour le moment, mais a promis une entrevue lorsque la poussière sera retombée.

Le maire de Hearst, Roger Sigouin, dit que la nouvelle de sa démission n'était pas une surprise et que la Ville s'y attendait. « C'est désolant de voir un conseiller avec tant d'expérience partir, mais on peut comprendre sa décision », explique le maire.

Par le passé, l'ancien conseiller a déjà discuté avec le maire de sa démission avant d'envoyer une lettre officielle. Toutefois, M. Sigouin ne savait pas quand il allait démissionner formellement. Le maire a précisé que la Ville n'est pas en position de discuter des raisons derrière sa démission.

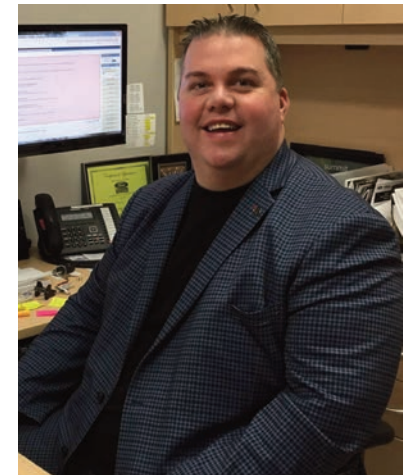
M. Morin a mentionné dans sa lettre qu'il a bien aimé travailler avec les membres du conseil ainsi que le personnel de la Municipalité dans le cadre de son travail en tant que conseiller.

« Je tiens aussi à remercier tous les contribuables qui ont bien voulu m'élire pour les représenter au sein du conseil, ainsi me permettant de contribuer, je crois positivement, au développement de notre communauté », écrit-il. Son siège a été déclaré vacant lors de la réunion du conseil le 16 novembre.

En Ontario, la date des prochaines élections municipales est le 24 octobre 2022.



Martin Lanoix fait maintenant partie du conseil municipal de Hearst afin de remplacer l'un des deux postes laissés vacants suite au départ de deux élus. M. Lanoix est, entre autres, un adepte de la pêche comme on peut le voir sur cette photo tirée de sa page Facebook personnelle.



Patrick Vaillancourt relèvera un nouveau défi, soit celui d'être un conseiller à la Ville de Hearst. Il en sera à sa première expérience à titre de politicien et aura jusqu'en novembre 2022, moment de la prochaine élection municipale, pour convaincre la population de Hearst de lui offrir un autre mandat.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

**Immortalisez vos
êtres aimés !**

Pour une vaste gamme
de monuments et
les compétences nécessaires pour
les personnaliser,
voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321

Consultation gratuite à domicile

LETTRÉ OUVERTE : L'ENVOI DU VOL À L'ÉPICERIE

En discutant avec divers détaillants de Montréal, d'Halifax, de Toronto et de Vancouver, au cœur des quartiers où le taux d'infractions criminelles se situe généralement sous la moyenne, les vols deviennent une nouvelle source d'inquiétude.

Selon certaines estimations, le nombre de vols a augmenté de 25 à 40 % depuis six mois. Une épicerie de taille moyenne peut facilement intercepter des malfaiteurs de 10 à 12 fois chaque semaine par les temps qui courent.

Le coût de la vie et le prix des aliments incitent certains citoyens à trouver d'autres façons moins légales de s'approvisionner.

Jusqu'à 4000 \$ par semaine

Les articles les plus convoités dans les supermarchés regroupent la viande, le bœuf haché, les steaks, rôtis, fromages, épices et saucissons. Parmi les articles fréquemment ciblés par les voleurs, on retrouve les boissons énergisantes et médicaments en vente libre. Certaines personnes peuvent dérober jusqu'à 300 \$ de produits à plusieurs endroits, en une seule journée.

De plus, certains employés peuvent agir en tant que complices pour des vols internes, en entrepôt ou à l'arrière du magasin avant même la mise en rayon des produits. En moyenne au Canada, chaque magasin alimentaire se fait rafler pour 3 000 \$ à 4 000 \$ de produits alimentaires par semaine.

Autrement dit, pour 500 supermarchés qui ouvrent leurs portes chaque matin au Canada, un total de neuf magasins liquidera sa nourriture gratuitement ce jour-là. Voilà beaucoup de nourriture et les coûts associés représentent un problème énorme pour nos détaillants.

Certains marchands prennent les grands moyens. À part l'ajout de caméras de sécurité et de portiers, l'embauche de gardiens clients semble aussi porter ses fruits. Des gardiens-mystères habillés comme monsieur et madame Tout-le-Monde sillonnent les allées pour surveiller les agissements des clients et les épingler sur le fait. Bien que couteuse, cette stratégie fonctionne bien malgré tout.

Une prime refilée aux consommateurs

On n'associe aucun profil type à ces délinquants, car ils appartiennent à toutes les catégories d'âges et proviennent de tous les milieux, ce qui rend la tâche plus ardue. Au Canada, selon certains experts en criminalité, environ la moitié de toutes les personnes inculpées ne possède aucun casier judiciaire.

Les délinquants de première instance sont souvent bien éduqués, proviennent de familles aisées, occupent de bons postes et jouissent d'une bonne réputation. Fréquemment, les infractions sont commises par les employés eux-mêmes.

Évidemment, les caisses en libre-service peuvent faciliter les larcins. Il ne faut donc pas se surprendre de l'ajout de surveillance autour de ces caisses. Avec des marges bénéficiaires qui frôlent le 1 %, la rentabilité d'un magasin dépend maintenant beaucoup de la surveillance accrue pour diminuer le plus possible les vols de marchandise.

Et pour ceux qui suivent les règles, ils doivent payer pour le vol à l'étalage. Afin que les marchands puissent couvrir leurs frais, tous les consommateurs paient une prime d'environ 2 à 2,5 % pour le vol à

l'étalage et le vol interne.

Par contre, avec l'achat en ligne, le vol devient impossible. Depuis le début de la pandémie, le commerce cybernétique en alimentation a explosé. Les Canadiens achètent maintenant pour plus de 5 milliards de dollars de nourriture par année en ligne.

Ces ventes se trouvent évidemment à l'abri de toutes tentations de prendre des produits et de partir sans payer. Les épiceries le savent et voudront encourager l'achat en ligne auprès de leur clientèle pour diminuer leur risque.

L'inflation alimentaire nous réserve encore des secousses imprévisibles et certains croient que la situation pourrait se détériorer au cours des prochains mois. Les marchands devront doubler de vigilance. Il ne faudra pas s'étonner de voir certains détaillants utiliser de nouvelles méthodes pour décourager la délinquance en magasin.

La toute première épicerie libre-service ouvrait à Memphis au Tennessee en 1916, sous le nom de Piggly Wiggly. À l'époque, les clients présentaient leurs listes d'achats aux employés qui rassemblaient ensuite la marchandise sur les étagères du magasin. Puis, le fondateur a eu l'idée révolutionnaire de permettre à la clientèle de se servir elle-même.

Depuis, nous avons la possibilité de nous déplacer en magasin, de voir les différents produits et de les placer nous-mêmes dans notre panier. Il s'agit d'un privilège dont il ne faudrait pas abuser.

Sylvain Charlebois, professeur titulaire et directeur principal – Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire, Université Dalhousie -Francopresse

SOURIRE DE LA SEMAINE



réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

LES
Médias
de l'épinière noire

JOURNAL
LE NORD

CINN911.com

Équipe

Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Jean-Philippe Giroux
Charles Ferron
Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca

Dan Yangary
Graphiste
pub@hearstmedias.ca

Sylvie Turgeon
Distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre

Guy Morin
Collaborateur

Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier
Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté
Claudine Locqueville
Elsa St-Onge
Chroniqueuses

Sites Web
lejournallenord.com

Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)

Facebook
fb.com/lejournallenord

Fondation
Donation-Frémont
613 241-1017

Canadian Media Circulation
Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567

Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La

responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Garderies à 10 \$: l'Ontario juge l'offre du fédéral insuffisante et non viable

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Le ministre de l'Éducation Stephen Lecce a affirmé, lundi, que selon les calculs de son équipe, le montant qu'offre le gouvernement fédéral pour les garderies à 10 \$ ne serait pas viable, en Ontario.

Stephen Lecce juge que l'offre d'Ottawa ne serait pas suffisante pour permettre de diminuer le coût des services de garde à 10 \$ par jour.

L'Ontario est l'une des deux dernières provinces, avec le Nouveau-Brunswick, à ne pas avoir encore signé d'entente avec le gouvernement fédéral à propos des garderies à 10 \$ par jour.

Le gouvernement albertain a conclu une entente avec Ottawa, dimanche, devenant la septième province canadienne à le faire.

Ces négociations avec les provinces sont issues de la promesse du gouvernement de Justin Trudeau d'octroyer 30 milliards \$ pour la création d'un programme de garderies.

En échange, les provinces qui ont accepté l'entente se sont engagées à réduire de moitié les

frais moyens de garde d'enfants dans les centres sans but lucratif d'ici la fin de 2022, avec comme but ultime de réduire tous les frais de garde d'enfants à une moyenne de 10 \$ par jour d'ici cinq ans.

Or, Ottawa dit être toujours dans l'attente d'un plan d'action de la part du gouvernement Ford, ou de présentation expliquant comment les 10,2 milliards \$ offerts à l'Ontario seront dépensés.

Le ministre Lecce a rétorqué, lundi, qu'il avait envoyé vendredi une lettre à la ministre fédérale de la Famille, des Enfants et du Développement, Karina Gould, responsable des négociations.

Elle a confirmé avoir reçu cette correspondance, qui décrit certaines demandes de la province, conditionnelles à une entente, mais elle indique être toujours dans l'attente d'un plan.

À Queen's Park, lundi, le ministre de l'Éducation a soutenu que la campagne électorale fédérale a ralenti les négociations avec Ottawa. Lecce assure par contre vouloir une bonne entente et que

son gouvernement négocie de bonne foi avec le gouvernement de Justin Trudeau.

Pas équitable

« Nous avons plaidé auprès du gouvernement fédéral et nous allons le faire en insistant beaucoup au cours des prochains jours sur le fait que le programme qu'ils nous ont offert ne constitue malheureusement pas un accord équitable pour les familles ontariennes et pour les personnes qui souhaitent que les services de garde soient abordables, mais aussi accessibles pour la prochaine décennie », a lancé Stephen Lecce.

Le ministre indique vouloir éviter que le programme mène les coûts à la hausse, une fois les cinq premières années écoulées, affirmant qu'il refuse de signer une entente qui n'assure pas que les coûts de services de garde demeurent faibles de façon permanente.

Stephen Lecce n'a pas non plus voulu donner d'échéancier face à une possible entente.

Or, le gouvernement fédéral s'est

engagé à offrir un montant total de 8,3 milliards \$ annuellement après 2026.

Le ministre de l'Éducation croit qu'Ottawa n'a pas pris en compte les 3,5 milliards \$ déjà dépensés par l'Ontario pour les services à la petite enfance, soit ceux de quatre et de cinq ans.

Le gouvernement Ford « se traîne les pieds »

La cheffe du NPD, Andrea Horwath, accuse le gouvernement de traîner les pieds dans ce dossier.

« Les gens paient des montants exorbitants pour les services de garde. Les familles paient autant que leur hypothèque pour envoyer leurs enfants à la garderie », s'est-elle insurgée.

Le son de cloche est le même au sein du Parti libéral de l'Ontario. Le député d'Ottawa-Sud, John Fraser, a constaté que plusieurs familles ottaviennes se déplacent vers l'Outaouais pour profiter des services de garde plus abordables depuis des années, et il espère qu'une entente freine ce phénomène.

Ateliers gratuits

Centre de perfectionnement des adultes

Lancez votre entreprise en ligne

Série de 4 ateliers

Les jeudis de 18 h à 20 h, par Zoom ou en personne au Collège Boréal

Atelier 1	18 novembre Mise à niveau Zoom – Révision du logiciel Centre de formation de Hearst
Atelier 2	25 novembre Lancez votre entreprise en ligne Marie-Pier G. Morin, fondatrice, mpmgmoir.com
Atelier 3	2 décembre L'importance des communications et des médias Martine Laberge, gestionnaire, Collège Boréal
Atelier 4	9 décembre Facebook pour les entreprises (introduction) Nancy Rivard, formatrice, AFB-ACE

Pour vous inscrire : 705.362.6673, poste 5012

francine.laberge@collegeboreal.ca | mc.rodrique@formationhearst.ca



Regard en arrière

LE VÉCU DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS FRANCOPHONES DU NORD DE L'ONTARIO.

Nous vous invitons

à participer à un projet qui explore le vécu des infirmières et des infirmiers francophones.

Êtes-vous infirmière ou infirmier francophone ?

Venez partager les récits de votre parcours depuis vos débuts en tant qu'étudiante ou étudiant en soins infirmiers et votre cheminement et expériences actuelles.



Nous nous intéressons surtout à vos anecdotes et tout artefact (objet, photos, etc...) que vous souhaiteriez partager avec nous afin d'illustrer votre parcours en soins infirmiers.

N'hésitez pas à faire passer le mot à vos collègues infirmières et infirmiers.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) À PARTICIPER À CE PROJET, VEUILLER CONTACTER :

Sylvane Filice par courriel : Sylvane.Filice@lakeheadu.ca ou par téléphone 807-474-9471

Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

« La découverte et l'apprentissage de l'autre » par la popote

Par Jean-Philippe Giroux

Il n'y a rien de plus rassembleur qu'un bon repas chaud pour se donner rendez-vous. Dans le but de célébrer la 9e édition de la Semaine nationale de l'immigration francophone, un groupe d'étudiants et deux membres du personnel de l'Université de Hearst (UdeH) ont organisé un repas multiculturel pour emporter afin de célébrer la francophonie multiculturelle.

Au menu du jour : des fatayas, de la nourriture sénégalaise faite de pâte, de viande et d'épices, accompagnés de deux choix de sauce. Les bénévoles ont préparé, cuisiné et frit 54 portions pour l'événement, soit un total de 216 fatayas.

L'édition de cette année avait comme thème « Une francophonie aux mille saveurs ». Des activités ont eu lieu sur les trois campus de l'UdeH. Dans les années précédentes, l'université organisait le Gala africain. Malheureusement, il a fallu changer le format de l'événement, compte tenu des restrictions sanitaires.

« C'a vraiment été un beau succès dans les trois communautés », commente Anne-Marie Cantin, responsable de l'apprentissage par l'expérience à l'UdeH.

À Hearst, le repas a été servi le 12 novembre à 12 h. À Kapuskasing et Timmins, la distribution s'est faite les 7 et 12 novembre respectivement.

Pour une belle cause

Ce fut l'une des collègues à Mme Cantin de Kapuskasing qui a eu l'idée de mettre sur pied le repas multiculturel. Les dons amassés lors du repas multiculturel sont allés au Programme d'Étudiant réfugié qui permet à un étudiant réfugié, chaque quatre ans, de suivre des études sans frais de scolarité sur l'un des campus de l'UdeH.

« Ce qu'on a fait, c'est qu'on a donné les repas à emporter et il y a des gens qui nous faisaient des dons qui allaient pour le Programme d'Étudiant réfugié, explique Mme Cantin. On a recueilli une belle somme d'argent pour le programme. C'était du beau positif! »

Le reste de la semaine

La Semaine nationale de l'immigration francophone est célébrée annuellement partout au Canada. La 9e édition a débuté le 7 novembre, mais plusieurs événements ont commencé la journée d'avant. En matinée, la Bibliothèque publique de Hearst a accueilli Dan

Yangary qui a raconté une dizaine de contes du Gabon devant un petit groupe.

M. Yangary dit avoir bien aimé son expérience. En plus de l'heure du conte, il a eu la chance de peindre le visage des jeunes participants en maquillage tribal avec de la peinture à l'eau.

Le conteur a également présenté ses récits gabonais et maquillé ses spectateurs le 13 novembre

à la Bibliothèque publique de Kapuskasing.

En tout, la programmation comportait 30 activités en collaboration avec les partenaires communautaires à travers les communautés francophones du Nord de l'Ontario de Hearst, Kapuskasing, North Bay, Sault Ste. Marie, Sudbury, Thunder Bay et Timmins.



Michaël Djezet, étudiant de troisième année en administration des affaires, a participé bénévolement à cette Semaine nationale de l'immigration francophone. Photo : UdeH

Concours Trouvez Rudolph

DAILY DRAW
TIRAGE QUOTIDIEN

\$50

GIFT CARD / CARTE CADEAU

WEEKLY DRAW
TIRAGE HEBDOMADAIRE

\$100

CHAMBER BUCKS

GRAND PRIZE
GRAND PRIX

\$1000

CHAMBER BUCKS

22 Nov.



25 Nov.



23 Novembre



26 Nov.



27 Nov.



24 Nov.



Rudolph sera dans différents magasins tous les jours du **22 novembre 2021** au **19 décembre 2021**. Visitez vos marchands locaux et trouvez Rudolph pour avoir une chance de gagner. Des prix seront tirés au sort tous les jours!



Face à la crise d'opioïdes, un centre résidentiel vient en aide

Par Jean-Philippe Giroux

La dépendance peut devenir un problème à n'importe quel âge, mais les troubles de consommation chez les jeunes sont les plus dévastateurs. La Maison Arc-en-Ciel est un centre de traitement dans la municipalité d'Opasatika pour les jeunes toxicomanes de 12 à 24 ans qui souffrent d'un problème de substances allant de l'alcool aux drogues illicites, dont les opioïdes, qui font de plus en plus de victimes au pays depuis le milieu des années 2010.

En fait, le nombre de clients dépendants aux opioïdes a augmenté dans les dernières années, remarque la directrice générale du centre résidentiel, Estelle Bérubé. Il y a notamment une hausse des personnes qui consomment plusieurs substances simultanément.

La Maison Arc-en-Ciel fournit de la méthadone ou d'autres opiacés de synthèse utilisés dans le

traitement de la dépendance aux opioïdes. Les médicaments antagonistes sont prescrits par un médecin et les employés du centre gèrent l'administration des opiacés.

« C'est notre responsabilité de les garder barrés et puis de s'assurer que le client prend ses doses », explique la directrice générale.

Or, La Maison Arc-en-Ciel soutient les jeunes hommes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, y compris l'alcoolisme. Ils sont soit référés par un professionnel ou ils appellent par eux-mêmes pour y être admis.

Mme Bérubé mentionne qu'au fur et à mesure que l'année avance, la demande semble augmenter.

« Ce sont tous des jeunes qui ont développé une dépendance au courant de l'adolescence, qui sont en pleine croissance,

raconte-t-elle. Le développement cognitif n'est pas complet. »

Il y a plusieurs facteurs qui déterminent le taux de réussite ou de rechute d'un patient, explique la directrice. Le plus tôt que l'intervention a lieu, le plus la personne a la chance de remonter la pente. Le rétablissement est un processus délicat et individuel qui requiert beaucoup de travail personnel et émotionnel de la part du patient.

Le centre de traitement peut héberger six jeunes hommes à la fois, pour des durées variées.

La Maison Arc-en-Ciel offre maintenant des services bilingues « pour essayer de

mieux desservir notre région ». Auparavant, le centre n'offrait que des services en français.



Photo : archive - IJL - réseau.presse

Collecte de vêtements pour les clients de La Maison Arc-en-Ciel

Par Jean-Philippe Giroux

Avoir du linge en masse à amener avec soi, c'est tout un luxe. La Maison Arc-en-Ciel entame donc sa toute première collecte de vêtements destinés aux jeunes hommes qui fréquentent ce centre résidentiel et ayant besoin d'habits supplémentaires pour s'emmitoufler adéquatement au cours de leur séjour.

La directrice générale de La Maison Arc-en-Ciel, Estelle Bérubé, a constaté que, dernièrement, plusieurs patients arrivent au centre avec un grand manque de vêtements.

« Ce n'est pas tous les jeunes qui arrivent ici avec des valises pleines de linge », dit-elle, mentionnant que le manque en question a commencé au début de la pandémie.

Le programme offert à La Maison Arc-en-Ciel comprend beaucoup d'activités en plein air, c'est-à-dire pour accomplir les tâches sur la ferme. La zoothérapie et le temps en nature sont à la base du programme, ce qui oblige les patients de se vêtir chaudement.

Face au problème, il a été proposé de demander aux membres des communautés de la région de Hearst et Kapuskasing de leur

fournir des vêtements de bonne qualité qu'ils n'utilisent plus.

« On veut s'assurer que nos clients sont bien habillés et puis qu'ils sont confortables pour toutes les activités qu'on a à offrir », précise la directrice générale.

« **Tout de A à Z** »

Le centre résidentiel est à la recherche d'articles précis, notamment des manteaux et des pantalons d'hiver, mais également d'autres items en vue de vêtir les jeunes hommes âgés de 12 à 24 ans pendant les quatre saisons de l'année.

Les Médias de l'épinière noire invitent la population de la région de Hearst à apporter des vêtements à leur bureau au 1004 rue Prince, où ils seront conservés temporairement avant d'être envoyés au centre résidentiel.

De plus, il y aura des points de chute à Kapuskasing, soit au Centre de santé communautaire de Kapuskasing et région, au Centre régional de Loisirs culturels, à la station de radio communautaire CKGN ainsi qu'au Centre de santé familiale de Kapuskasing et environs (Kapuskasing and Area Family Health Team).

ÉCOLE SECONDAIRE CATHOLIQUE DE HEARST



MISE EN NOMINATION

Depuis 1972, l'École secondaire catholique de Hearst remet la « LETTRE H » à une personne de notre région qui s'est dévouée et/ou qui continue à se démarquer dans le domaine de l'éducation.

Cette année, nous invitons les contribuables de la communauté à se prononcer en proposant une personne jugée méritante pour cet honneur. S'il vous plaît, inscrire le nom de la personne choisie et donner les raisons de votre choix.

Faire parvenir avant le 25 novembre 2021 à :



Nancy Lacroix, directrice

École secondaire catholique de Hearst

Sac postal 13 000

Hearst Ontario P0L 1N0

Téléphone : 705 362-4283

Télécopieur : 705 362-5005

Courriel : nancy.lacroix@cscdgr.education

Bulletin de vote - Lettre H

Je crois que _____
est le/la candidat-e idéal-e pour recevoir la LETTRE H

pour les raisons suivantes : _____

Proposé par : _____

La 11 en bref : vaccination, demande de subvention et accusation de vol

Par Charles Ferron

Accusation de vol au Centre de Loisirs

L'actuel directeur général de la Municipalité de Val Rita-Harty, Jimmy Côté, a été arrêté et accusé par la Police provinciale de l'Ontario de vol d'une valeur de plus de 5000 \$ par son ancien employeur alors qu'il agissait à titre de directeur général du Centre régional de Loisirs culturels de Kapuskasing. Le communiqué de la PPO précise que le vol s'est déroulé dans une entreprise de l'avenue Aurora à Kapuskasing, mais l'actuel directeur général du Centre de Loisirs culturels, Dénik Dorval, a bel et bien confirmé que la plainte provenait de son organisme.

M. Dorval n'a cependant pas pu commenter l'affaire davantage. D'après les informations de la PPO, les agents ont été impliqués dans ce dossier le 25 août dernier et, à la suite d'une enquête, un mandat de perquisition a été obtenu pour fouiller une résidence de la rue Hill à Kapuskasing le 8 novembre. Les services de police ont par la suite saisi une caméra numérique, deux lentilles de caméra et d'autres objets. Jimmy Côté reviendra devant la Cour de justice de l'Ontario le 24 janvier 2022 à Kapuskasing.

Politique de vaccination

La Ville de Kapuskasing maintient sa politique de vaccination de la COVID-19 pour ses employés

municipaux. Cette décision fait suite à l'arrivée du nouveau règlement provincial alors que les élus s'étaient donnés 30 jours pour vérifier comment la politique allait être concrètement appliquée.

D'après le directeur général de la Ville, Guylain Baril, les mesures ont été efficaces jusqu'à maintenant et ont même motivé deux employés à se faire immuniser. L'objectif à long terme est d'atteindre éventuellement un taux de vaccination de 100 % pour le personnel de la municipalité.

Avant de compléter le processus de vérification, les conseillers ont reçu mercredi dernier la visite de deux individus afin de partager des opinions divergentes à la politique. Après avoir écouté le point de vue de ces employés et discuté entre élus, le conseil a tout de même voté majoritairement pour le maintien de la politique de vaccination.

Demande de subvention

La Municipalité de Smooth Rock Falls effectuera une demande dans le cadre d'un programme d'infrastructure provincial pour 2022-23 afin de réparer la route et les égouts de la voie de contournement de la route 11 à la route 634.

Le gouvernement provincial avait remis l'an dernier jusqu'à 30 millions de dollars via un programme d'amélioration de liens routiers essentiels similaire et avait encouragé l'administration de Smooth Rock Falls à soumettre un projet pour 2022. Si la subvention était accordée à la Ville, 90 % des coûts, évalués à un peu moins de deux millions de dollars, seraient assumés par l'Ontario. La Municipalité indique que l'argent de la réserve sera utilisé pour payer la balance de la facture.

Vandalisme

au parc Kelly

Les élus de Smooth Rock Falls ont reçu une lettre de la part des membres du Club Lion local rapportant des actes de vandalisme survenus récemment au parc Kelly. La lettre du Club Lion a indiqué qu'une table de pique-nique a été endommagée à deux reprises dernièrement. L'organisme a demandé à la Ville d'installer une caméra de surveillance sur le site.

En réponse à cette requête, l'administration a décidé de confier ce dossier au directeur des travaux publics de Smooth Rock Falls, Stuart Skinner. Un processus d'enquête interne sera également mis en place.

L'INFO SOUS LA LOUPE
AVEC STEVE MC INNIS

VOTRE émission d'affaires publiques

TOUS LES VENDREDIS
DE 11 H À 13 H

EN REPRISE LES SAMEDIS DE 9 H À 11 H

Sur les ondes du **CINN911.com** Présenté par la **Caisse Alliance**

CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL : HEARST - LONGLAC - MATTICE



Noël Populaire

Du 15 octobre 2021 au 15 janvier 2022

TAC 0 %

Aucun intérêt couru durant la période de 12 mois pour les achats chez les commerces participants et si les modalités de paiement sont respectées. Certaines conditions s'appliquent. Si les conditions ne sont pas respectées, un taux d'intérêt fixe de 12,45 % (TAC=12,45 %) sera appliqué.

0 %* | d'intérêt
pour 12 mois

- Prêt maximum de 2 000 \$ par famille
- 12 versements égaux



Caisse Alliance

caissealliance.com

L'exode des jeunes : voir le phénomène d'une autre manière

Par Jean-Philippe Giroux

Depuis le début du 21^e siècle, la population des 15 à 24 ans a baissé dans le Nord-Est de l'Ontario. Ce ne sont pas tous les cas de migration qui peuvent être associés à un soi-disant « exode des jeunes ». Certains partent pour les études ou un emploi et reviennent plus tard dans leur vie. Toutefois, d'autres s'établissent en milieu urbain et décident d'y rester. La question se pose : qu'est-ce qui garde ces gens loin de chez eux ?

La fondatrice du Théâtre Mauve Sapin, Kariane Lachance, explore le sujet de l'exode des jeunes depuis près de trois ans à travers son projet théâtral intitulé *Fumée lourde*. En 2019, elle et trois artistes ont entamé des recherches sur les maisons fantômes, les lieux abandonnés et les villages de bucherons de Hearst et des environs, en partenariat avec le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse. En explorant l'éventail de la photographie du centre d'archives, une image en particulier lui a tapé dans l'œil. Durant notre entretien, elle tenait en main une photo d'époque d'un groupe d'écoliers. Parmi eux, on voit une petite fille regardant ailleurs, comme si elle voulait s'évader.

En observant l'image, les artistes ont décidé d'écrire une pièce portant sur la migration des jeunes ruraux, un sujet qui les touchait tous d'une manière ou d'une

autre. De son côté, Kariane Lachance vit entre plusieurs villes et quitte souvent son bercail temporairement pour son art. Elle se promène régulièrement en province, notamment entre Sudbury, Timmins et Hearst, sa ville natale.

À son propre rythme

Bien qu'elle soit très impliquée au Conseil des Arts de Hearst (CAH), là où elle travaille et passe beaucoup de temps, elle dit vivre encore l'exode dont elle traite dans ses projets. Sa compagnie est incorporée à Hearst et a comme mission de donner visibilité aux minorités, tant visibles qu'invisibles.

En tant que personne queer, polyamoureuse et francophone, elle reconnaît la réalité des personnes marginalisées du Nord de l'Ontario et se doit de parler d'elles dans ses pièces.

« On sait que la voix des personnes queer ici à Hearst n'est pas très forte, dit-elle. Je ne pense pas qu'il y a beaucoup d'affirmations, parce qu'elles ont un peu peur du jugement, mais aussi parce que je pense qu'on n'est pas encore prêts ici à donner cette ouverture-là. »

Lorsqu'elle est revenue à Hearst après ses études en grande ville, Mme Lachance avait tout un bagage de connaissances qu'elle a acquises par le biais de ses rencontres avec des gens issus de différentes cultures.

C'a été tout un choc à son retour en constatant très rapidement que ses expériences ont changé sa manière de voir le monde.

« Quand je suis revenue à Hearst, j'ai vu qu'il n'y a pas beaucoup de choses qui ont changé, confesse l'artiste. Il y a beaucoup de choses qui sont restées pareilles comme quand je suis partie et ça m'a fait un gros choc, parce que moi je pensais que le reste de la ville avait évolué ou s'était ouverte au même rythme que moi je m'étais ouvert aux autres. »

Une bulle de confort

Kariane Lachance est d'avis que le manque d'ouverture d'esprit de certains contribue à l'exode des jeunes et que les personnes qui ne se sentent pas incluses dans la communauté peuvent

trouver plus alléchant d'aller voir ailleurs. Selon elle, la fermeture à la diversité culturelle, sexuelle et linguistique empêche les gens de trouver leur place dans leur coin de pays.

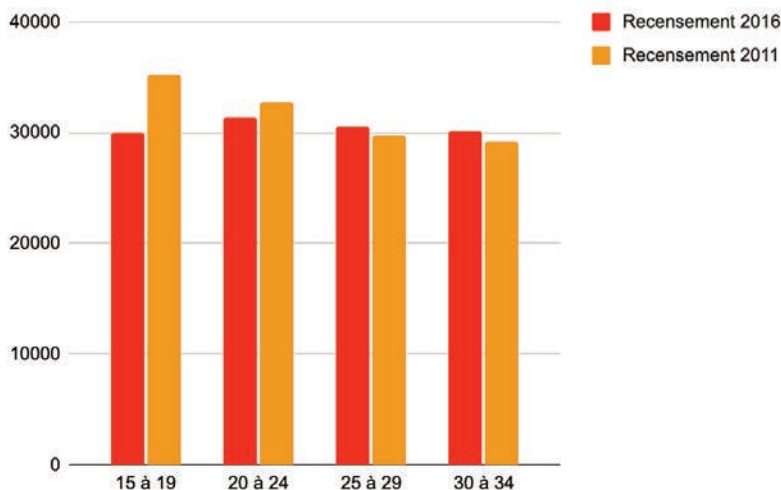
Au CAH, elle a trouvé sa place. Par contre, lorsqu'elle sort de sa bulle et explore les autres milieux de la ville, elle ne sait pas où est sa place, avoue-t-elle. Elle croit que ce sentiment qu'elle éprouve explique, en partie, le phénomène de l'exode des jeunes.

Par l'entremise de son art, Kariane Lachance souhaite ouvrir les horizons et entreprendre des dialogues abordant des sujets qui explorent la diversité, l'identité et la migration.



Kariane Lachance

Population du Nord-Est de l'Ontario par tranches d'âge



Les données des recensements 2016 et 2011 de Statistique Canada démontrent une baisse de plus de 5 000 chez les personnes de 15 à 19 ans et une baisse de plus de 1 000 chez celles de 20 à 24 ans en cinq ans. Dans les tranches d'âge des 25 à 29 ans et 30 à 34 ans, on remarque plutôt une hausse des résidents de 720 et 925 respectivement.



RECHERCHE DES BÉNÉVOLES LOOKING FOR VOLUNTEERS

Nous avons besoin d'aide pour entretenir nos nombreux km de sentiers!

We need help to maintain our many km of trails!

CONDUCTEUR/TRICE DE DAMEUSE GROOMER OPERATOR

Contactez/Contact :

Maxime Létourneau 705 372-5685

Serge Pominville 705 372-3251

**POUR L'HIVER, PASSEZ VOUS
RAVITAILLER CHEZ NOUS!**

IEBEL
CHAINSAW.CA



Modernisation de la Loi sur les services en français : Ford est-il pardonné?

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Réseau Presse

Le gouvernement Ford a enfin soufflé sur cette relique empoussiérée vieille de 35 ans qu'est la Loi sur les services en français. La modernisation de ce document qui englobe les droits des Franco-Ontariens a-t-elle le *oomph* nécessaire pour leur faire oublier le jeudi noir?

« Certainement pas », répond Amanda Simard, la députée de Glengarry-Prescott-Russell qui a quitté le Parti progressiste-conservateur de Doug Ford après les déboires de la crise linguistique de l'Ontario. « On a attendu trois ans pour se faire offrir une chose, l'offre active. Ne viens pas me dire qu'après tout ce temps, la seule chose qu'on arrive à moderniser, c'est l'offre active. » Dans sa réforme de la Loi 8, la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, octroie aux Franco-Ontariens ce droit demandé depuis longtemps, soit celui qui force les ministères et les organismes désignés à faire la promotion des services en français et de s'assurer que les francophones les utilisent.

Néanmoins, quand le projet de loi obtiendra la sanction royale, le concept de l'offre active prendra jusqu'à trois ans pour être mis en œuvre. La modernisation de la Loi sur les services en français prévoit également des moyens pour que les différents ministères du gouvernement ontarien se responsabilisent face à leurs obligations.

Par ailleurs, Caroline Mulroney a pris soin de s'assurer que la communauté francophone de l'Ontario n'ait plus jamais à attendre trois décennies pour une révision de la Loi; elle sera désormais examinée tous les dix ans.

C'est d'ailleurs l'une des grandes fiertés de la ministre Mulroney. « Le projet de loi répond directement à ce qu'on a entendu durant les consultations avec la communauté, et ce qu'on a entendu des francophones, c'est qu'il fallait trouver des moyens d'améliorer les services sur le terrain, et le plus grand obstacle, c'est la main-d'œuvre francophone pour la prestation des services. », a-t-elle indiqué en entrevue avec *Le*

Droit. Ce qui déçoit le plus la députée Simard, elle qui siège aujourd'hui parmi les rangs libéraux, c'est le refus de ramener le poste indépendant du Commissaire aux services en français.

Insuffisant

Certes, la Commissaire Kelly Burke, qui occupe actuellement un bureau placé sous la supervision de l'Ombudsman de l'Ontario, aura plus de pouvoirs dans le cadre de la révision de la Loi, mais ce n'est pas suffisant, juge Amanda Simard.

Cette dernière se demande toujours pourquoi le gouvernement s'entête à refuser l'indépendance de ce poste, et combien il économise en décidant ainsi.

« La question n'est pas de savoir ce qu'on économise, c'est de savoir si on peut faire notre travail de façon efficace, et je pense que oui », a fait savoir la porte-parole du ministère des Affaires francophones, Marilissa Gosse, ajoutant que la Commissaire a tous les outils à sa disposition pour faire son travail comme il le faut.

Le Parti libéral de l'Ontario et le

NPD provincial avaient tous les deux déposé leur propre version de la modernisation de la Loi sur les services en français, et les deux documents étaient très similaires.

La version du gouvernement Ford, quant à elle, écarte l'idée d'abolir les régions désignées, jugeant que la province manque de main-d'œuvre pour assurer les services en français aux quatre coins de l'Ontario.

« Au cours des prochaines semaines, mon but c'est de faire passer ce projet de loi, indique Caroline Mulroney, et j'espère que les membres francophones de l'Assemblée législative vont l'appuyer. »

Avec cette modernisation de la Loi sur les services en français, la ministre des Affaires francophones Caroline Mulroney prouve qu'elle a consulté la communauté, mais qu'elle ne l'a pas écoutée, s'indigne Amanda Simard.

« Non seulement les bottines ne suivent pas les babines, mais les babines disent quelque chose et les bottines pilent dessus. »

Monster Bingo Monstre

Dimanche le 28 novembre 2021 à 13 h
SEULEMENT 280 PLACES DISPONIBLES

Sunday November 28, 2021 at 1:00 p.m.
ONLY 280 SPOTS AVAILABLE



Admission : 50 \$
12 cartes/cards

6 parties / games à	200 \$
6 parties / games à	300 \$
4 parties / games à	500 \$
2 parties / games à	1,000 \$

MEGA PRIX/PRIZE
2 lignes/lines 300 \$
BLACKOUT 4,000 \$
2e chance/2nd chance 300 \$

13,000.00 \$
en prix
in prizes

Portes ouvrent : 11 h
Premier arrivé, premier servi
Doors open : 11 a.m.
First come, first serve

Cantine et diner
Cantine and lunch

Extra
6 cartes / cards 10 \$
3 cartes / cards 2 \$
18 ans et plus - 18 and up

Licence
#BINGO1227442

CARTES EN VENTE AU :
CARDS ON SALE AT :
Aux Médias de l'épinette noire
1004, rue Prince Hearst
705 372-1011

Preuve de pleine vaccination
et carte d'identité requises
Proof of full vaccination
and ID required.

BINGO!
CINN911.com
CE SAMEDI
11 h
1800 \$
en prix
J'ai un bingo!

L'UOF sera enfin inaugurée

Émillie Pelletier - IJL - Le Droit

Après avoir survécu à une série notable de péripéties, les dirigeants de l'Université de l'Ontario français ont enfin pu inaugurer l'institution post-secondaire franco-ontarienne. L'UOF, située en plein centre-ville de Toronto, a ouvert ses portes aux étudiants pour la première fois le 7 septembre, à l'occasion de la rentrée scolaire. Vendredi, avait lieu l'inauguration officielle de cette institution académique francophone. La nouvelle ministre fédérale des Langues officielles, Ginette Petitpas Taylor, la ministre provinciale des Affaires francophones, Caroline Mulroney, et la ministre des Collèges et Universités, Jill Dunlop, sont parmi les élus qui

ont répondu présents à cet événement tant attendu.

On a aussi vu la présidente du Conseil de gouvernance de l'UOF, Dyane Adam, et évidemment, le recteur de l'institution, Pierre Ouellette.

Des événements artistiques étaient également au menu, y compris une présentation de la danseuse de cerceaux autochtone Makkena Rankin Guérin, le dévoilement d'une murale de l'artiste Mique Michelle et l'interprétation de l'hymne de la francophonie ontarienne « Notre Place » par les élèves du Conseil scolaire catholique MonAvenir et du Conseil scolaire Viamonde.

Le Conseil des Arts de Hearst touche à un fonds de secours

Par Jean-Philippe Giroux

Le Conseil des Arts de Hearst (CAH) est le récipiendaire d'une subvention de 35 275 \$ qui leur permettra de couvrir les dépenses liées aux répercussions économiques qu'impose la pandémie de la COVID-19.

Par l'entremise de la subvention, le CAH pourra embaucher une ou deux personnes sur une base contractuelle afin d'effectuer une étude de marché ainsi qu'une planification stratégique qui permettra de fixer des objectifs organisationnels pour les cinq prochaines années.

Une portion de la subvention sera utilisée également afin

d'effectuer la refonte du site Internet de l'organisme.

L'octroi fait partie du Fonds de secours des organismes à but non lucratif (OBNL) de l'Association de la francophonie de l'Ontario (AFO), en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario.



Ontario en bref : 9e année, vaccination obligatoire et bandes criminalisées

Par Jean-Philippe Giroux

Les élèves ontariens de la 9e année étudieront tous au même niveau dès l'automne 2022, éliminant les cheminement « appliqué » et « académique ». Néanmoins, en

10e année, le cheminement scolaire à deux voies recommencera. En juin, l'Ontario a déclaré que le regroupement aurait lieu pour les cours de mathématiques de 9e année.

La distinction « académique » et « appliquée » a été source de critique par ceux qui ont remarqué qu'un nombre élevé d'élèves noirs ou marginalisés ont été menés vers le chemin appliqué, ce qui limitait les chances de poursuivre des études universitaires.

Vaccination des employés des foyers

En Ontario, tous les membres du personnel des foyers de soins de longue durée doivent avoir reçu au moins une dose de vaccin contre la COVID-19, ceci depuis le début de la semaine. Sinon, la province oblige les travailleurs non vaccinés de faire part d'une exemption médicale valide.

Le personnel, y compris les travailleurs de soutien, les étudiants et les bénévoles devront être

doublément vaccinés à compter du 13 décembre. La date d'immunisation précédente était le 11 novembre, mais le gouvernement Ford a repoussé l'échéance après avoir consulté les nouvelles directives en matière de vaccination du Comité consultatif national de l'immunisation. En date du 31 octobre, 98 % des employés et bénévoles du secteur sont partiellement vaccinés et 95 % ont reçu deux doses de vaccin, selon les données gouvernementales.

Trafic transfrontalier

Afin de lutter contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence, le gouvernement Ford investit 75,1 millions de dollars dans le but de soutenir des initiatives à l'échelle de la province. L'Ontario souhaite démanteler les activités criminelles, notamment la violence liée aux armes à feu, aux drogues et aux gangs impliqués dans le trafic transfrontalier.

PÈRE NOËL

mystère

— SECRET SANTA —

Devenez un **PÈRE NOËL mystère** pour une **PERSONNE ÂGÉE** ce Noël.

C'EST TOUT SIMPLE!

Procurez-vous une étiquette dans l'arbre de Noël chez Expert Chevrolet Buick GMC.
Rapportez votre cadeau au même endroit et nous ferons la distribution.

Become a **secret SANTA** to a **SENIOR** this Christmas.

IT'S SIMPLE!

Get a label from the Christmas tree located at Expert Chevrolet Buick GMC.
Bring your gift to the same location and we'll distribute it.

Gracieuseté de | Courtesy of:

Aging at Home

Autres commanditaires | Additional Sponsors:

Du 18 novembre au 20 décembre 2021 | From November 18 to December 20, 2021

WEALTH MANAGEMENT

Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst • 705 372-1826

- Investissements, REER
- Assurances vie, invalidité, maladies graves
- Hypothèques

- Planification fiscale et/ou successorale
- CELI - Compte épargne libre d'impôts
- REEE - Régime enregistré d'épargne-études

Ma quête pour réduire mon empreinte carbone

Chroniqueuse : Elsa St-Onge

Elsa St-Onge est originaire de Moonbeam et établie à Hearst depuis 8 ans. Elle est mère de deux enfants de 3 et 5 ans. La cause environnementale l'intéresse depuis ses études secondaires, mais c'est pendant son baccalauréat à l'Université de Hearst qu'elle a compris l'ampleur du problème. Par le passé, elle a fait des choix de surconsommation dont elle n'est pas fière, mais elle cherche toujours à s'améliorer pour réduire son empreinte carbone.



Cette semaine : Gagner sa vie en développement durable

Gagner sa vie en luttant contre les changements climatiques, est-ce possible? C'est ce que fait Noémie Bussi res, originaire de Hearst et qui travaille   titre de conseill re en d veloppement durable pour la Ville de Saguenay au Qu bec depuis quelques mois.

Je connais No mie depuis pr s de 15 ans. On s'est rencontr es au secondaire lors d'une activit  de leadership pour les parlements d' l ves. Le contexte dans lequel j'ai rencontr  No mie d montre un peu   quel point elle a toujours  t  une personne engag e.   cet  gard, on se ressemble beaucoup. Au secondaire, on avait toutes les deux particip    la fondation d'un club  colo dans nos  coles respectives (  Hearst et   Kapuskasing). J'ai toujours per u No mie comme une personne tr s engag e dans la lutte climatique. En 2012, on a suivi ensemble un cours sur le progr s   l'Universit  de Hearst et c'est   ce moment que notre volont  de changer les choses s'est renforc e. No mie a pouss  la note beaucoup plus loin que moi puisqu'elle en a fait sa carri re.

Apr s son baccalaur at, elle s'inscrit   un Dipl me d' tudes sup rieures sp cialis  en  coconseil   l'Universit  du Qu bec   Chicoutimi. L'objectif de ce programme est de former des gens aptes   cerner les enjeux sociaux li s   l'environnement et   accompagner les diff rents acteurs du milieu   voir comment ils peuvent se transformer pour lutter contre les changements climatiques. Elle a d'ailleurs d velopp  une politique de d veloppement durable pour l'Universit  de Hearst lors de son stage.

Pr sentelement, son emploi   la Ville de Saguenay consiste   conseiller sur les meilleures pratiques   prendre pour mettre en  uvre le d veloppement durable. Un des gros dossiers est le plan de gestion des mati res r siduelles qui doit  tre renouvel  tous les sept ans en consultation avec le public. Entre autres, elle sensibilise les citoyens   comment bien se d partir des d chets, recycler et composter. Selon elle, il est beaucoup plus facile au Qu bec de se d partir des mati res dangereuses qui ne devraient jamais aller au d p toir tel que des ampoules au mercure, des piles ou des restes de peinture puisqu'il existe des  cocentres qui s'occupent de ramasser et de g rer toutes ces mati res gratuitement.

Comme dans tout travail, il y a des d fis. « Quand j'ai travaill  pour la Municipalit  r gionale de comt  (MRC) Vall e-de-la-Gatineau, j'accompagnais les entreprises pour l'arriv e du bac brun. Ce n' tait pas toujours facile parce qu'il fallait transformer les fa ons de faire pour instaurer le compostage et parfois il y avait de la r sistance », me raconte-t-elle. « J'ai vraiment l'impression de faire une diff rence, c'est pour  a que j'aime  a. C'est super motivant. Ce sont des projets de longue haleine, mais qui vont avoir un grand impact. » Elle a d'ailleurs eu la chance d'accompagner des familles dans leur transition  cologique lorsqu'elle travaillait pour un organisme sans but lucratif   Gatineau.

Bien qu'elle soit install e au Qu bec depuis quelques ann es, No mie est toujours une fi re Franco-Ontarienne du Nord de l'Ontario. Elle n'est pas ferm e   l'id e de revenir dans la r gion, mais pour l'instant elle et son conjoint, Jonas, aussi de Hearst, sont bien install s. Les opportunit s de carri re dans son domaine sont aussi tr s rares dans le Nord de l'Ontario. Il sera int ressant de voir comment ceci va  voluer dans l'avenir puisqu'au Qu bec, le compostage obligatoire a cr e beaucoup d'emplois.

Lorsque je lui ai demand  pourquoi, selon elle, c' tait important de faire des efforts pour lutter contre les changements climatiques, elle m'a r pondu : « Comment r sumer  a? C'est l'enjeu de notre si cle,

tout le monde a son r le   jouer en tant qu'individu, mais aussi   tous les paliers de gouvernement. Il nous reste moins d'une d cennie pour

faire des changements, alors toutes les actions et les projets sont importants ». Ce que je retiens de ma rencontre avec No mie est que m me si on n'occupe pas un poste de conseill re en d veloppement durable comme elle, il est possible et n cessaire de faire des changements au niveau individuel ou m me au sein des organismes dans lesquels on est impliqu s ou on travaille. De mon c t , je vais tenter de penser davantage en termes de d veloppement durable et de lutte contre les changements climatiques lorsque je si ge   des conseils d'administration.



No mie Bussi res, originaire de Hearst, travaille comme conseill re en d veloppement durable pour la Ville de Saguenay au Qu bec.

Opportunit  d'achat d'un restaurant Hornepayne, Ontario

Une opportunit  d'affaires dans une communaut  qui
n'a pas de restaurant   service complet



Communiquez avec Ben Cohen au 204 290-5385
bcohen@ribeoutbay.com

Les chercheurs des compagnies pétrolières avaient très tôt prédit le réchauffement climatique?

Vrai!

Par Pascal Lapointe

Agence
Science-Press

Le Détecteur
des rumeurs

On sait qu'à partir des années 1980, les compagnies pétrolières et gazières se sont engagées dans de coûteuses campagnes de lobbying et de relations publiques visant à nier l'existence d'un lien entre les gaz à effet de serre et le climat, ou visant à combattre toute législation ciblant une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Des journalistes et des chercheurs ont mis à jour, ces dernières années, plusieurs études, rapports et autres documents, qui révèlent que les scientifiques employés par ces compagnies avaient bel et bien mené des recherches, à l'intention des dirigeants ou d'un public élargi, dont certaines avaient prédit avec une étonnante précision ce qui allait se passer. Ce qui suit n'est qu'un échantillon.

1988

Un rapport confidentiel de la compagnie néerlandaise Shell intitulé *The Greenhouse Effect* admet le rôle dominant qu'ont les carburants fossiles dans la hausse des gaz à effet de serre. Il quantifie même la contribution de Shell à ces émissions. Le rapport d'une centaine de pages conclut entre autres que les changements climatiques auront des impacts qui pourraient être « les plus grands de l'histoire », incluant l'abandon de régions entières par leurs populations et des migrations forcées à travers le monde. Ce rapport émane d'un groupe de travail (Greenhouse Effect Working Group) en opération depuis 1981.

1985

Brian Flannery, un expert en modélisations mathématiques qui a quitté l'Université Harvard en 1980 pour la compagnie américaine Exxon, participe en tant que représentant de l'industrie à une série de rapports publics sur la science du climat, sous l'égide du ministère de l'Énergie. Le volume *Projecting the Climatic Effects of Increasing Carbon Dioxide*, qu'il cosigne, conclut entre autres que la Terre aura gagné 1 degré Celsius vers l'an 2000, par rapport aux températures moyennes d'avant la révolution industrielle, et pourrait gagner de 2 à 5 degrés dans le siècle suivant.

1984

Flannery publie dans le *Journal of the Atmospheric Sciences*, publication avec révision par les pairs, une étude proposant deux modèles pour calculer l'évolution future des changements climatiques.

1983

Deux scientifiques à l'emploi d'Exxon, Brian Flannery et Andrew Callegari, cosignent avec trois experts de l'Université de New York une recherche dans le *Journal of the Atmospheric Sciences* portant sur l'impact climatique de l'augmentation future des températures.

1982

Un rapport interne d'Exxon prédit les futurs impacts du réchauffement sur la hausse du niveau des mers, à cause de la fonte des glaces, et sur la hausse de la température à cause de la hausse du CO₂. Il note que, de l'avis de plusieurs scientifiques, « une fois que les effets seront mesurables, ils pourraient ne pas être réversibles ». Le document de 40 pages est semi-confidentiel : la page de garde stipule qu'il est destiné à être « distribué largement » au sein d'Exxon afin de « familiariser le personnel avec le sujet ». Il ne doit toutefois pas être diffusé « à l'extérieur ».

1981

Une analyse pondue à l'intention d'un vice-président d'Exxon conclut que la hausse des températures commencera à être « visible » dans quelques décennies. Un des dirigeants d'un programme de recherche alors confidentiel (Theoretical and Mathematical Sciences Laboratory), Roger Cohen, publie ensuite un mémoire dans lequel il juge les conclusions de l'analyse trop prudentes et évoque des « effets qui pourraient être catastrophiques, du moins pour une fraction substantielle de la population ». Dès 2030, écrit-il, « les dommages pourraient être irréversibles ».

1980

Un mémoire du département des sciences et technologies d'Exxon résumant la position d'Exxon sur « l'effet de serre » note que la croissance du CO₂ dans l'atmosphère est un problème « nécessitant les contributions d'un effort massif et international de recherche ».

1979-1983

L'American Petroleum Institute, l'organisation qui représente le gros de l'industrie pétrolière aux États-Unis, coordonne un comité appelé CO₂ and Climate Task Force, dont l'existence a également été révélée en 2015. Il inclut des représentants de toutes les grandes compagnies, et son objectif est de suivre ce qui se publie dans la science du climat.

1980

Ce comité invite un scientifique de l'Université Stanford, John Laurmann, à

donner une conférence sur l'état de la recherche : il y déclare que si la tendance se maintient, la hausse de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère conduira à une hausse de la température de 2,5 degrés vers 2040, avec « des conséquences économiques majeures », et de 5 degrés vers 2070, avec des « effets globaux catastrophiques ».

1979

Un mémoire révèle qu'en privé, Exxon a réfléchi à cette époque à des scénarios qui permettraient de réduire les effets du réchauffement climatique, si l'industrie prenait ses distances des carburants fossiles et investissait dans les énergies renouvelables.

Cette même année, une autre étude interne évalue que 80 % des réserves de carburants fossiles devraient rester dans le sol si l'industrie voulait éviter des « effets dramatiques sur l'environnement » avant 2050.

1978

Exxon lance un ambitieux programme de collecte du CO₂ dans les océans, dans le but de mieux comprendre le rôle des océans dans l'absorption de ce gaz à effet de serre.

Contexte - En dehors de l'industrie, les années 1970 sont celles où la recherche scientifique sur le climat se cristallise autour d'un réchauffement planétaire. Contrairement à une croyance populaire selon laquelle les scientifiques de l'époque auraient prédit un « refroidissement global », une méta-analyse publiée en 2008 a plutôt révélé que la majorité de la littérature scientifique, de 1965 à 1979, penchait vers l'hypothèse du réchauffement.

1977

James Black, conseiller scientifique chez Exxon, présente au comité de gestion de la compagnie une revue des connaissances sur l'effet de serre. Il y note qu'en dépit des nombreuses incertitudes entourant les connaissances du moment, il existe un consensus scientifique sur l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère due à l'utilisation des carburants fossiles.

1971

La compagnie française Total avait elle aussi mené de telles recherches. Dès 1971, le magazine de la compagnie, *Total Information*, destiné aux dirigeants et aux employés contenait un article intitulé « La pollution atmosphérique et le climat ». On peut y lire (citation tirée de l'étude d'octobre dernier) : « Si la consommation de charbon et de pétrole continue au même rythme dans les années à venir, la concentration de dioxyde de carbone atteindra 400 parties par million autour de 2010 ». Cette prédiction s'est avérée étonnamment juste.

1968

L'American Petroleum Institute reçoit, de deux chercheurs de l'Université Stanford, un rapport réalisé à sa demande, contenant un avertissement : « Il est pratiquement assuré que des changements significatifs de température auront eu lieu d'ici l'an 2000, et qu'ils pourraient apporter des changements climatiques (...). Des polluants que nous ignorons généralement parce qu'ils ont peu d'effets locaux, le CO₂ et les particules fines, pourraient être la cause de sérieux changements environnementaux mondiaux. »

1965

Au congrès annuel de l'American Petroleum Institute, son président, Frank Ikard, commente un rapport, *Restoring the Quality of Our Environment* qui vient alors d'être publié par l'équipe de conseillers scientifiques du président Lyndon B. Johnson. « L'une des plus importantes prédictions de ce rapport, déclare Ikard, est que le dioxyde de carbone s'ajoute dans l'atmosphère (...) à un rythme tel que, en l'an 2000, l'équilibre thermique sera modifié au point de possiblement causer des changements notables dans le climat. »

1959

Le doctorant en histoire de l'Université Stanford, Benjamin Franta, a mis à jour en 2018 la transcription d'une conférence donnée il y a 62 ans par le célèbre physicien Edward Teller, le père de la bombe H, dans le cadre d'un congrès du pétrole tenu à l'Université Columbia. Il y allait d'un avertissement à l'intention des dirigeants des compagnies pétrolières : « Chaque fois que vous brûlez du carburant conventionnel, vous créez du dioxyde de carbone. (...) Sa présence dans l'atmosphère cause un effet de serre. Il a été calculé qu'une hausse de la température correspondant à une hausse de 10 % du dioxyde de carbone serait suffisante pour faire fondre la calotte glaciaire. (...) Toutes les villes côtières seraient concernées, et comme un pourcentage considérable de la race humaine vit dans les régions côtières, je pense que cette contamination chimique est plus sérieuse que la plupart des gens ne veulent le croire. »

MOT CACHÉ

E	L	L	E	C	N	O	L	O	I	V	C	O	A	E	P	A	V	T	C
E	C	O	R	N	E	M	U	S	E	A	G	N	M	T	S	W	A	I	R
T	H	N	O	F	A	L	A	B	S	N	I	A	A	T	A	I	B	M	E
T	A	E	H	A	R	P	E	T	O	R	S	L	R	E	L	B	U	B	C
E	U	B	G	O	J	N	A	B	A	I	I	B	I	P	T	A	T	A	E
N	T	M	O	O	V	G	L	C	E	H	T	A	M	M	E	T	N	L	L
I	B	E	N	C	N	I	O	Y	H	D	A	T	B	O	R	T	I	E	L
R	O	J	G	E	Y	U	E	N	R	T	R	R	A	R	I	E	C	S	E
A	I	D	T	E	T	M	A	L	A	E	U	A	M	T	O	R	E	S	N
L	S	T	L	A	U	E	B	E	L	I	A	L	B	O	N	I	V	A	O
C	E	G	M	S	L	C	S	A	P	E	P	C	S	M	N	E	A	R	H
S	U	T	E	E	I	L	B	S	L	I	M	E	C	A	I	I	L	O	P
B	A	T	L	T	K	O	R	A	A	E	P	A	N	O	C	U	C	N	O
M	T	U	H	E	R	F	I	F	L	B	T	E	N	O	R	A	G	A	X
E	K	A	C	L	A	I	R	O	N	A	E	A	R	D	B	D	R	O	A
U	R	E	N	O	H	P	O	L	Y	X	L	R	M	A	O	M	E	A	S
E	P	I	C	C	O	L	O	R	G	U	E	A	T	B	T	L	O	O	M
T	R	I	A	N	G	L	E	E	T	U	L	F	I	N	O	I	I	R	N
N	N	O	L	L	I	R	A	C	I	S	T	R	E	K	O	U	U	N	T
O	O	D	I	R	E	G	D	I	D	E	L	O	I	V	A	C	R	G	E

Thème : Instruments de musique / 6 lettres

A	Clarinette	H	Orgue	Trombone
Accordéon	Clavecin	Harmonica	P	Trompette
B	Contrebasse	Harpe	Piano	Tuba
Balafon	Cornemuse	Hautbois	Piccolo	U
Balalaïka	Crécelle	K	Pipeau	Ukulélé
Banjo	Cymbale	Kora	Psaltérion	V
Batterie	D	L	S	Vielle
Biwa	Didgeridoo	Luth	Saron	Viole
Bongo	Djembé	Lyre	Saxophone	Violoncelle
Bugle	F	M	Sitar	X
C	Fifre	Mandoline	T	Xylophone
Carillon	Flûte	Maracas	Tabla	
Castagnettes	G	Marimba	Tambour	
Cistre	Gong	Musette	Tam-tam	
Cithare	Guimbarde	O	Timbales	
Clairon	Guitare	Ocarina	Triangle	

Des repas et des produits pour vos goûts, peu importe si vous êtes du type sucré ou salé.



Pour repas à emporter ou autres informations : 705 362-4517



Deux pneus font un concours de la blague la plus drôle.

Le premier qui éclate de rire a perdu!

Réponse du mot caché : NOTOIA

ESCALOPES DE PORC À LA CRÈME ET À LA MOUTARDE



PRÉPARATION



INGRÉDIENTS

- 4 grandes escalopes de porc
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 1 échalote française, coupée en rondelles
- 125 ml (1/2 tasse) de bouillon de poulet
- 15ml (1 c. à soupe) de moutarde à l'ancienne
- 60 ml (1/4 tasse) de crème



Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer la moitié des escalopes dans la moitié du beurre à la fois.

Réserver sur une assiette, au chaud.

Dans la même poêle, attendrir l'échalote une minute. Déglacer avec le bouillon.

Ajouter la moutarde et laisser mijoter 2 minutes. Ajouter la crème et laisser réduire jusqu'à ce que la sauce ait légèrement épaissi.

Ajouter les escalopes et faire cuire 30 secondes en les enrobant de la sauce.

Servir avec une purée de pommes de terre et un légume au choix.

SUDOKU

		9				8		
					2	3	4	
1				6				5
			2			7		
							3	4
				9	8			
	9	5		7	3			
6		3				9		
				4			6	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 728

8	9	5	6	4	8	1	7	2
7	8	6	1	2	5	3	4	9
1	2	4	3	7	9	5	6	8
2	5	1	8	6	4	7	9	3
4	3	9	5	1	7	2	8	6
8	6	7	9	3	2	4	1	5
5	7	2	4	9	6	8	3	1
6	4	3	2	8	1	9	5	7
9	1	8	7	5	3	6	2	4

Le 90e jour du Souvenir : le temps de rendre hommage aux combattants

Par Jean-Philippe Giroux

Depuis le 11 novembre 1931, les Canadiens organisent des cérémonies du jour du Souvenir en hommage aux personnes qui ont servi le Canada en contexte de conflit armé, soit plus de

2,3 millions d'individus, dont plus de la moitié sont morts au cours de leur service.

Bien qu'une grande partie de la population soit reconnaissante de la contribution des membres

des Forces armées canadiennes, la présidente de la Légion royale canadienne filiale 173 de Hearst, Manon Longval, remarque que ce n'est pas tout le monde qui est concerné de la même manière.

« Je pense [...] qu'ils n'ont pas eu rapport avec quelqu'un dans l'armée », dit-elle, en ajoutant que la Légion de Hearst continue de s'impliquer dans la communauté afin d'apporter plus de visibilité aux besoins des vétérans canadiens de la région.

Elle fait observer également que la Légion de Hearst travaille de proche avec les vétérans et que tous les dons amassés vont aux vétérans de Hearst et les environs.

Défilé et cérémonie

La Légion de Hearst a orchestré un défilé qui a débuté dans le stationnement du Centre récréatif Claude-Larose vers 10 h 25. Accompagnés par des camions de pompiers, des ambulances et des voitures de police, les participants ont marché au centre-ville en direction de la Légion pour assister à la cérémonie officielle. Plusieurs y étaient pour participer à la cérémonie et déposer une couronne devant le cénotaphe de Hearst.

Même si les événements se sont déroulés dehors, il y avait des mesures sanitaires à respecter. La présidente explique que le port du couvre-visage était obligatoire ainsi que la preuve vaccinale. La Légion de Hearst a reçu le feu vert du Bureau de santé Porcupine (BSP), lui permettant d'aller de l'avant avec le défilé annuel du jour du Souvenir.

Par l'utilisation du mégaphone d'un camion de pompiers, Mme Longval a effectué un dépistage rapide avant la marche en posant des questions à tous les participants stationnés en file devant le véhicule.

Trois services

Deux autres cérémonies ont eu lieu quelques jours avant celle de jeudi, soit à la Première Nation de Constance Lake le 8 novembre lors de la Journée des vétérans autochtones et le 10 novembre dans la municipalité de Mattice-Val Côté.



Photos: Jean-Philippe Giroux

Offre d'emploi

Conseiller finances personnelles Centre de services de Hearst

 Affichage complet : cassealliance.com/carriere

Statut d'employé : Permanent, temps plein, 35 h/semaine

Rémunération : 50 763 \$ - 62 707 \$

Date d'échéance : Le 22 novembre 2021 à 16 h

Les avantages d'une carrière à la Caisse Alliance

- régime de retraite
- couvertures santé
- bon équilibre travail/vie personnelle



HUMAINS • DISPONIBLES • BRANCHÉS

Offre d'emploi

Caissier Région Nord-Ouest

 Affichage complet : cassealliance.com/carriere

Centres de services : Hearst et Mattice

Statut d'employé : Permanent, temps plein, 35 h/semaine

Rémunération : 30 757 \$ - 37 994 \$

Date d'échéance : Le 22 novembre 2021 à 16 h

Avantages : Régime de retraite, couvertures santé

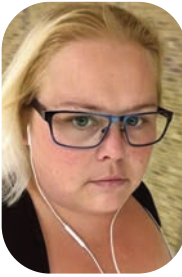


Votre bonheur est capital

HUMAINS • DISPONIBLES • BRANCHÉS



NÉCROLOGIE



Lissa Leduc

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Lissa Leduc, décédée le 3 octobre 2021, à l'âge de 37 ans, à Ottawa. Elle laisse dans le deuil son conjoint, Peter Finlay d'Ottawa; son fils Zachery Leduc, d'Ottawa; son père, Wilfrid (Belinda) d'Ottawa; sa mère, Carole (Real) de Cochrane; sa sœur, Janick (Patrick) de Timmins; deux nièces, Maxime et Camille; ses grands-parents, Yvette et Gilles Lacroix de Hearst; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Elle fut précédée dans la mort par ses grands-parents, Jean-Paul et Marie Leduc.

Lissa aimait marcher dans la nature, faire du 4-roues avec ses cousins, passer du temps avec son fils et sa famille. Elle aimait les défis et les aventures, ayant fait le défi de la CN Tower et le Polar Bear Dip. Elle appréciait son emploi de sécurité et avait fini son cours de Heavy Duty Mechanic.

Lissa a toujours été une fonceuse et très fière de ce qu'elle accomplissait.

We regret to announce the death of Lissa Leduc on October 3, 2021, at the age of 37 years old in Ottawa. She is survived by her husband Peter Finlay from Ottawa; her son Zachery Leduc from Ottawa; her father Wilfrid (Belinda) from Ottawa; her mother Carole (Real) of Cochrane; her sister Janick (Patrick) of Timmins; two nieces, Maxime and Camille; her grand-parents Yvette and Gilles Lacroix of Hearst. She also leave behind lots of uncles, aunts and cousins. She was predeceased by her grandparents Jean-Paul and Marie Leduc.

She enjoyed four-wheeling with her cousins and spending free time with her son and family. She also liked walking in the nature. She also enjoyed adventure and challenges like the CN Tower Walk and the Polar Bear Dip. She loved her security job. She just completed her apprenticeship in Heavy Duty Mechanics.

Lissa was a go getter and she was always proud of what she accomplished.

Celebration of life will be held at a later date.



Fernande Lemieux

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Mme Fernande Lemieux (née Labelle) de Mattice, le mardi 9 novembre 2021, à l'âge de 85 ans, à Hearst. Elle laisse dans le deuil ses sept enfants : Réjean de Mattice, Normand (Fernande) de Mattice, Nicole de Kapuskasing, Denise (Denis Duguay) de Kapuskasing, Roger (Sylvie), Joanne (André Jean) et Donald (Sandra), tous de Mattice. Elle laisse également dans le deuil ses 11 petits-enfants ainsi que 11 arrière-petits-enfants. Fernande laisse aussi derrière elle cinq frères et trois sœurs : Fernand de Timmins, Léonard (Colette) de Kapuskasing, Donald (Ceddy) de Kapuskasing aussi,

Denis (Carolle) de Hawkesbury, Réal, Florence, Armande (Paulo Roy), tous de Kapuskasing, et Rolande (Floriant) de Sudbury.

Elle fut précédée dans la mort par son époux Maurice; sa sœur Irène et son frère René.

Née le 20 août 1936 à Mattice, Fernande était propriétaire et gérante du dépanneur « Chez Fernande » pendant 27 belles années. Accompagnée de son époux et de leurs enfants, ensemble ils adoraient le camping. Dans son temps libre, Fernande aimait bien la musique, jouer aux cartes et au bingo, faire des casse-têtes ainsi que colorier, sans oublier le « scrapbooking ». Dans son jeune temps, elle était reconnue comme une très bonne couturière. Mère de famille de nature, cuisinière exceptionnelle, les rencontres familiales étaient primordiales pour elle. Fernande aimait être entourée de ses proches et surtout gâter ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu le vendredi 12 novembre 2021, à 11 h, à l'église St-François-Xavier de Mattice.

La famille apprécierait les dons envers la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst



Fortier, Jean-Roch « CASTRO » 1951-2021

C'est avec tristesse que la famille Fortier annonce le décès de Jean-Roch « Castro » le 10 novembre 2021 à l'Hôpital de Timmins, à l'âge de 70 ans. Époux bien-aimé de Marlène Fortier (née Loubier). Papa adoré de Krystal Fortier (Craig) et Stéphanie Fortier (Minh). Il laisse ses précieux M&M : Mykaël et Marissah Lubberts, et My Linh Ngo-Fortier.

Endeuillé par sa tante Yolande Landry de Rouyn ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousins et cousines. Il sera manqué par sa belle-mère ainsi que ses beaux-frères et ses belles-sœurs.

M. Fortier a travaillé plusieurs années pour Tembec comme classificateur de bois. Il aimait faire de la moto avec son Honda 750. Les samedis matin étaient importants pour lui, Castro était le premier à être le caller pour le bingo à la radio.

La messe des funérailles a eu lieu à l'église Notre-Dame de l'Assomption. En sa mémoire, les dons commémoratifs iront à l'Association pulmonaire du Canada. Pour faire un don, svp visitez www.poumon.ca. Les arrangements funéraires sont aux soins du Salon funéraire Miron-Wilson, 150 sud, rue Balsam, Timmins, ON. Pour adresser des condoléances, s'il vous plait, visitez www.mironwilson.com



LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION DE CAMIONS POUR L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Des soumissions scellées clairement identifiées quant à leur contenu sur des formulaires fournis par la Municipalité seront reçues à l'Hôtel de Ville, situé au 925, rue Alexandra, Hearst, **jusqu'à 15 h 30, le jeudi 25 novembre 2021**, pour la location de camions pour l'enlèvement de la neige **pendant la période du 29 novembre 2021 au 15 avril 2022**.

Les soumissionnaires devront soumettre un taux à l'heure pour la location de camions à bascule - essieu simple, tandem et essieu triple, et indiquer les dimensions des camions. Les camions seront loués par la Ville de Hearst seulement lorsque requis pour enlever la neige des rues. Les camions seront loués en fonction du taux le plus bas par grandeur de boîte et selon leur disponibilité.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **15 h 35, le jeudi 25 novembre 2021**, à l'Hôtel de Ville. La soumission la plus basse ou n'importe laquelle des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Luc Léonard, directeur des travaux publics et des services d'ingénierie
Corporation de la Ville de Hearst
S.P. 5000
925, rue Alexandra
Hearst, Ontario P0L 1N0
Tél. 705 372-2807
lleonard@hearst.ca



BLUEBIRD BUS LINE
School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line

est à la recherche
d'un conducteur d'autobus

Un poste à temps plein est disponible immédiatement
pour la région de HEARST.

Envoyez votre CV
par courriel : office@bluebirdbusline.com
ou communiquez avec nous par téléphone
au 705 335-3341.



BLUEBIRD BUS LINE
School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line

is now hiring a
School Bus Driver

A full-time position is available immediately
for the HEARST area.

Forward your resume
by email: office@bluebirdbusline.com
or contact us by telephone: 705 335-3341.



Ce samedi 11 h

1800 \$
en prix **CINN911.com**



Équipe de Santé Familiale
Nord-Aski
Family Health Team

OFFRE D'EMPLOI

Poste à temps plein

Directeur général

Directrice générale

L'Équipe de santé familiale Nord-Aski (ÉSFNA) est à la recherche d'une personne dynamique, organisée, polyvalente, calme et fiable pour occuper le poste à temps plein de directeur général ou de directrice générale. Travaillant sous la supervision du Conseil d'administration de l'ÉSFNA et en étroite collaboration avec les médecins, la personne occupant le poste assure le fonctionnement efficace de l'ensemble des activités quotidiennes de l'agence de soins de santé primaires.

La personne sélectionnée devra démontrer des connaissances approfondies, entre autres en planification stratégique, en gestion financière, en gestion des ressources humaines, en développement de programmes et de services, en relations publiques et en gouvernance.

Qualifications requises

- Grade universitaire
- Expérience en gestion
- Expérience dans le fonctionnement d'un centre médical ou avec l'utilisation de logiciels médicaux électroniques, un atout

Habiletés recherchées

- Bon esprit d'équipe et solides aptitudes interpersonnelles
- Excellente capacité à tenir les dossiers à jour et à prioriser le travail
- Excellente capacité de communication verbale et écrite dans les deux langues officielles
- Bonne capacité d'adaptation dans un environnement de travail nouveau en constante évolution
- Autonomie, entregent, confiance, respect, discrétion et confidentialité

Salaire : Selon l'échelle salariale en vigueur

Conditions de travail : L'ÉSFNA offre d'excellentes conditions de travail

Lieu de travail : Centre médical de Hearst

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard **le 26 novembre 2021, à 16 h**, à l'attention de :

Danielle Plamondon, directrice générale
Équipe de santé familiale Nord-Aski
C.P. 2260 I 1403, rue Edward, Hearst (Ontario), P0L 1N0
705 362-5544 poste 2422
daniellep@esfnafht.ca

À noter que nous communiquerons seulement avec les personnes invitées en entrevue.



RETROUVAILLES
D'ANIMAUX
DE HEARST



Les Jacks au centre récréatif Claude-Larose

GO JACKS GO



VENDREDI
19 nov
20 h

LES CONSIGNES SANITAIRES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint(e) administratif(tive)

Le service de développement économique (SDÉ) de Hearst est à la recherche d'un(e) adjoint(e) administratif(tive).

Relevant de la direction, la personne occupant cette fonction a avant tout le mandat d'accomplir les tâches administratives du service de développement économique reliées à la tenue de livres, les rapports de subventions, la gestion des édifices sous la responsabilité du service, la coordination de divers comités, le service de la réception et la gestion de la boutique cadeaux, ainsi que différentes tâches connexes.

Responsabilités principales :

- ✓ S'assurer du service au bureau de réception, de la promotion des articles à vendre, de transiger avec la clientèle, les fournisseurs et les partenaires;
- ✓ Gérer l'ensemble des comptes à payer et des comptes à recevoir pour le compte du service, des subventions et de la Corporation développement Hearst;
- ✓ Organiser les réunions des divers comités et tenir à jour les comptes-rendus des rencontres;
- ✓ Assister la direction et le personnel dans la production de rapports ou documents, ainsi que dans l'organisation de réunions ou d'événements;
- ✓ Assurer la gestion administrative des subventions : suivi financier et fournir les rapports requis;
- ✓ Assurer la gestion des immeubles gérés par le service de développement économique et être responsable des contrats de location.

Compétences requises :

- ✓ Diplôme d'études collégiales en administration de bureau ou études connexes;
- ✓ 1 à 3 années d'expériences pertinentes;
- ✓ Excellente connaissance du français et anglais écrit et oral.

Salaire :

Le salaire est établi en fonction du programme d'administration salariale, de la classification 5, qui se situe entre 21,18 \$ et 26,47 \$ l'heure (entre 39919 \$ et 49899 \$ annuellement), proportionné aux qualifications et à l'expérience. Un programme d'avantages sociaux complet est offert.

Pour une description de tâches plus détaillée, veuillez consulter le site Web de la Ville : www.hearst.ca.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature avant **16 h, le jeudi 25 novembre 2021**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Stéphane Lapointe
Directeur du service de développement économique de Hearst
925, rue Alexandra
Sac postal 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
slapointe@hearst.ca

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur qui souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et qui répond aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et du processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susmentionnée pour toute demande d'accommodement.

Les Lumberjacks poursuivent sur leur bonne lancée !

Par Steve Mc Innis

Les Lumberjacks étaient sur la route en fin de semaine dernière. Ils sont revenus à la maison avec quatre points sur une possibilité de six. Deux de ces rencontres ont nécessité plus de 60 minutes de jeu pour trouver un vainqueur.

Les Jacks demeurent dans le peloton des quatre meilleures équipes de la Ligue junior A du Nord de l'Ontario avec 29 points au classement, tout comme le Rock de Timmins et les Thunderbirds de Sault Ste. Marie. Seuls les Voodoos de Powassan, avec 30 points, les devancent.

À ce rythme, le suspense s'annonce très excitant pour les partisans, et ce, jusqu'à la dernière partie de la saison. Les fans doivent toutefois se croiser les doigts pour que les joueurs de l'équipe locale demeurent en santé et compétitionnent jusqu'à la fin.

Lumberjacks 4

Voodoos 3

Le premier arrêt avait lieu sur la patinoire de l'ex-entraîneur-chef et directeur général des Jacks, Marc Lafleur, à Powassan. Les deux équipes semblent avoir offert une bonne performance puisque les Voodoos ont dirigé 38 tirs au but contre 34 pour les Hearstéens.

Deux buts ont été marqués en avantage numérique pour les Jacks comparativement à un seul pour l'équipe adverse.

Les marqueurs pour l'Orange et Noir sont Robbie Rutledge, Riley Klugerman, Carson Cox, et le but

vainqueur est allé à Mathieu Comeau sur des passes de Carson Cox et Jaden Raad en avantage numérique.

Liam Oxner a signé cette victoire. Le gardien auxiliaire, Matteo Gennaro, n'était pas du voyage, lui qui souffre d'une commotion cérébrale. Il était remplacé par Brett Rubby, un jeune gardien de seulement 15 ans de Temiskaming Shores mesurant 6'03", pesant 210 livres.

Lumberjacks 2

Rapides 5

La deuxième rencontre du voyage avec les Rapides de Rivière des Français a été plus difficile. Ce n'est pourtant pas l'effort qui a fait défaut puisque les Jacks ont dirigé 50 lancers vers le gardien adverse, dont 26 en troisième période.

Liam Oxner, qui était de garde devant le filet des Jacks, a quand même arrêté 43 des 48 tirs des Rapides. La défensive des deux équipes en a eu plein les bras.

Mathieu Comeau a trouvé le fond du filet en avantage numérique alors que l'équipe adverse menait déjà 3 à 0. Dylan Ford a été le seul autre marqueur pour Hearst.

Lumberjacks 5

Gold Miners 4

Le gardien de but Liam Oxner était devant le filet pour une troisième rencontre en autant de soirs. Les coéquipiers du cerbère lui avaient offert une solide avance de 3 à 0 avant de voir les Gold Miners égaliser la marque en moins de deux minutes trente secondes.

Les trois premiers buts des Jacks ont été l'œuvre de Robbie Rutledge. Ce tour du chapeau porte sa fiche à 12 buts cette saison. Jaden Raad est le marqueur du quatrième but en temps réglementaire servi d'une passe de Robbie Rutledge qui a terminé avec la première étoile de la rencontre.

Après 65 minutes de jeu, les tirs de barrage ont été nécessaires pour trouver un vainqueur.

Le gardien de but des Jacks, Liam Oxner, a stoppé deux des trois échappées contre lui. Et, après un but de Dylan Ford, ce n'est nul autre que Robbie Rutledge qui a mis fin à cette rencontre avec un quatrième but, mais les buts en tir de barrage ne sont pas cumulés sur les fiches personnelles des joueurs.

Honneur individuel

Le vétéran gardien, Liam Oxner, présente une fiche de 8 victoires et 3 défaites en 11 sorties, avec une moyenne de 2,69 buts alloués par rencontre et un taux d'efficacité de 0,914.

Quatre joueurs des Jacks cumulent 18 points. Robbie Rutledge (12 buts, 6 passes), Riley Klugerman (6 buts, 12 passes), et Raphaël Lajeunesse (9 buts, 9 passes). Zachary Demers a

actuellement 23 points : 5 buts et 18 mentions d'aide.

L'excellente fin de semaine de Robbie Rutledge lui a valu la première étoile de la dernière semaine dans la Ligue de hockey junior majeur de l'Ontario. En quatre affrontements, l'attaquant de 17 ans a récolté six points. Le jeune homme de Severn en Ontario a réalisé dimanche dernier son premier tour du chapeau.

La troupe de l'entraîneur-chef Marc-Alain Bégin connaît un excellent début de saison avec une fiche de 14 victoires, quatre défaites et une défaite en prolongation après 19 rencontres. La meilleure saison des Jacks eut lieu en 2018-2019 alors que l'équipe avait remporté les grands honneurs de fin de saison suivant une fiche de 33 victoires, 17 défaites, 3 défaites en prolongation et 3 défaites en fusillade pour un total de 73 points en 56 rencontres.



Photo : Marc-André Longval

Le numéro 11 des Lumberjacks, Robbie Rutledge, a réalisé son premier tour du chapeau dans la Ligue junior A du Nord de l'Ontario. Lors de cette rencontre avec les Gold Miners de Kirkland Lake, l'attaquant de 17 ans a récolté une passe en plus d'un but en tirs de barrage. Le jeune homme de Severn en Ontario a ainsi obtenu la première étoile de la semaine de la ligue.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Powassan, Voodoos	19	13	2	3	1	30
2- Timmins, Rock	17	14	2	1	0	29
3- Hearst, Lumberjacks	19	14	4	1	0	29
4- Rivière des Français, Rapides	19	9	9	1	0	19
5- Kirkland Lake, Gold Miners	20	5	13	0	2	12
6- Cochrane, Crunch	20	2	16	1	1	6

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Soo, Thunderbirds	20	13	4	0	2	29
2- Blind River, Beavers	18	10	6	2	0	22
3- Greater Sudbury, Cubs	20	11	9	0	0	22
4- Soo, Eagles	15	10	4	1	0	21
5- Espanola, Express	18	7	10	1	0	15
6- Elliot Lake, Red Wings	21	5	16	0	0	10

Magie de Minuit



Vendredi 3 décembre 2021

17 h à 18 h Contes de Noël à la Bibliothèque municipale de Hearst
18 h 30 à 20 h Visite du Père Noël au Parc des nations!



Kristine St-Pierre
et Justin Lacroix

18 h Bibliothèque municipale
18 h 40 Prince Smoke Shop
19 h 20 Ted Wilson's
20 h Parc des nations
20 h 20 Chorale improvisée
20 h 40 Théâtre de Hearst

Joignez-vous à nous le temps
d'une chorale improvisée avec
les artistes, dès 20 h 20
au Parc des nations!

Le Conseil
des Arts
de Hearst

